

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PELLETÉE DE TERRE DU DÉBUT DES TRAVAUX
NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET NOUVELLE PATINOIRE COUVERTE DE SAINT-ANTONIN**

Saint-Antonin, 14 août 2024. – Le mercredi 14 août à 10 heures a eu lieu la conférence de presse entourant la pelletée de terre officialisant le début des travaux de déconstruction et de reconstruction d'un nouveau centre sportif ainsi que la construction d'un toit sur la patinoire à Saint-Antonin. Cet événement s'est tenu devant le centre sportif actuel, au 21, rue Pelletier à Saint-Antonin, en présence de nombreux dignitaires.

Ce projet est attendu depuis plusieurs années et c'est grâce aux efforts continus du Comité du centre sportif et au soutien incontestable de la Ville de Saint-Antonin ainsi que des gouvernements du Québec et du Canada qu'il peut enfin voir le jour. L'actuel bâtiment, désuet, sera remplacé par un centre sportif comportant un espace de rassemblement adapté aux besoins des Antoniens et Antoniennes. Ce projet sera profitable tant aux citoyens pour leurs événements privés que pour le camp de jour et la tenue d'événements culturels, récréatifs et sportifs. La patinoire, protégée des intempéries, offrira un espace pouvant être utilisé en toute saison et assurera une pérennité de la glace en hiver. Ce projet de grande qualité amènera de nouvelles possibilités et contribuera au rayonnement de Saint-Antonin comme ville attractive et digne hôte d'événements d'envergure.

Le projet, d'un coût total de 6 654 175 \$, est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de son programme PAFIRS (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives), pour un montant de 2 075 107,20 \$, de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada dans le cadre de son programme PIIC-CCR (Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives) pour un montant de 1 296 942 \$ ainsi que grâce à un investissement de 2 000 000 \$ par la Ville de Saint-Antonin et d'une contribution de 200 000\$ de la Corporation du centre sportif de Saint-Antonin.

D'autres partenaires financiers sont approchés afin de soutenir le financement du projet. Leurs noms seront dévoilés en cours de réalisation du projet ou lors de l'inauguration officielle au printemps 2025, tout dépendant du moment où les ententes seront signées. De plus, une campagne de sociofinancement sera lancée afin d'inciter les entreprises et les citoyens de la région à participer au projet. Une page sera créée dans le site Web de la Ville pour permettre à tous de suivre l'évolution du projet et une vidéo promotionnelle sera réalisée afin de faire valoir celui-ci auprès de la population et d'assurer la visibilité des partenaires. C'est l'équipe de 3SKISProductions qui veillera à la production de cette vidéo.

« Grâce à ce projet, la Ville de Saint-Antonin sera en mesure d'offrir à sa population des infrastructures récréatives de meilleure qualité et ainsi encourager l'adoption d'un mode de vie sain et actif auprès de ses résidents. Le nouveau centre sportif et la nouvelle patinoire extérieure couverte permettront aux citoyens de profiter d'activités sportives variées, et ce, peu importe les conditions météorologiques. »

L'honorable Sean Fraser, ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités

« Je me réjouis de ces investissements et je suis convaincue que la construction de ce nouveau centre sportif ainsi que l'ajout d'un toit à la patinoire permettront d'offrir à la population des infrastructures accessibles et de grande qualité. Je suis fière que notre gouvernement prenne la pratique sportive, récréative et de plein air autant au sérieux en offrant des installations qui permettent aux gens de tout âge et de tous les milieux de se rassembler et de pratiquer des activités physiques. »

Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

« Je suis vraiment heureuse de savoir que de si belles installations seront maintenant accessibles à la dynamique communauté de Saint-Antonin. Notre gouvernement continue d'investir dans des infrastructures récréatives de qualité qui contribuent à bâtir des milieux où il fait bon vivre. Il est clair que ce lieu deviendra un endroit rassembleur pour la population locale. Je tiens également à féliciter les différents acteurs qui contribuent à ce projet. Vous améliorez vraiment la qualité de vie de nos citoyens. »

Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata

Étaient présents à cette conférence, Mme Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup – Témiscouata (incluant Les Basques), M. Bernard Généreux, député fédéral conservateur, M. Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, M. Michel Nadeau, maire de la Ville de Saint-Antonin, M. Stéphane Bourassa, directeur du Service des loisirs et représentant de la Corporation du centre sportif, M. Carlo Brousseau, directeur des travaux publics et directeur général adjoint, et M. Antoine Guy, architecte chez Atelier Guy Architectes.

-30-

Pour information :

Karine Vincent, agente de développement

Ville de Saint-Antonin

devcom@stantonin.ca

Téléphone : 418-862-1056, poste 218